

Déclaration des Performances

N° : 15-151-200-01

1. Code d'identification unique du produit type :

MORTIER DE MONTAGE DE RECETTE

2. Numéro de type, de lot, ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

BOSTIK SCCELLEMENT EXPRESS

Voir sur l'emballage : date de fabrication, numéro de lot, centre de fabrication

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Mortier de montage de recette d'usage courant destiné à être utilisé dans des constructions extérieures soumises à des exigences structurelles.

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

Société BOSTIK, Immeuble le Jade – 253 Av du président Wilson – F-93211 La Plaine Saint-Denis Cedex
www.bostik.fr

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

6. Le ou les systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances du produit de construction conformément à l'annexe V :

Niveau 4

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le fabricant a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type et le contrôle de la production en usine selon le système 4.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

Déclaration des Performances

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Dosage des constituants		EN 998-2 : 2010
Ciment	> 20 %	
Chaux	1 %	
Granulats	< 80 %	
Teneur en chlorures	< 0.1 % Cl	
Réaction au feu	A1	
Absorption d'eau	< 0.4 kg/(m ² , min ^{0.5})	
Perméabilité à la vapeur d'eau	μ 15/35	
Conductivité thermique ($\lambda_{10,sec}$)	1.33	
Durabilité (résistance au gel / dégel)	Evaluation reposant sur les dispositions en vigueur sur le lieu prévu d'utilisation du mortier	
Dégagement de substances dangereuses	Voir FDS	

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Nom et fonction du représentant de la société

Lieu et Date

13/12/13
